

La publication d'articles par les chercheurs est assurée par des maisons d'édition qui exercent à ce titre des fonctions importantes dans la vie de la communauté scientifique. Elles ont en effet la responsabilité d'enregistrer les articles, la date de soumission à une revue faisant foi en cas de litige d'antériorité, de faire vivre un comité éditorial constitué de chercheurs reconnus pour leur compétence, qui forme le cœur du dispositif sur le plan intellectuel, de gérer les droits d'auteur, le plus souvent cédés à la revue, de mettre en page les articles et de les rendre accessibles en versions papier et/ou électronique, de faire circuler l'information quant à la parution et au contenu de la revue et d'archiver l'ensemble des articles publiés par la revue.

Cet avis analyse quelques-uns des problèmes actuellement rencontrés par les chercheurs dans leurs relations avec les maisons d'édition scientifiques, d'en étudier les effets et d'envisager des mesures qui pourraient être prises pour y remédier. L'importance prise par la communication via internet crée un nouveau contexte dans lequel les modèles économiques qui ont prévalu pendant plus d'un siècle doivent être révisés, ouvrant de nouvelles possibilités au monde académique pour mieux contrôler l'ensemble de ces processus mais aussi posant de nouveaux défis que le secteur commercial a relevé plus rapidement que le secteur académique qui a beaucoup de peine à mobiliser rapidement des ressources importantes.

Les recommandations qui concluent cet avis concernent une meilleure information par le CNRS de ses personnels sur la situation juridique dans laquelle ils se trouvent lorsqu'ils publient un article dans une revue, notamment vis-à-vis de sa libre disposition à des fins non commerciales et sur les sites d'archives publiques, et/ou lorsqu'ils négocient l'accès à des revues. Le fait que le marché de l'édition scientifique soit passé dans de nombreuses disciplines sous le contrôle, soit de sociétés commerciales, soit de sociétés savantes utilisant souvent les revues qu'elles publient pour financer d'autres activités moins lucratives, il serait souhaitable que des organismes publics, tel le CNRS, interviennent pour permettre l'émergence de modèles économiques impliquant des entités, dont les pratiques seraient en accord avec la mission de leurs chercheurs.

The publication of research articles is taken care of by publishing houses whose role is de facto important in the life of the scientific community. They have indeed the responsibility of registering articles, the date of submission serving as a reference when anteriority is an issue, to organise the life of an editorial board consisting of acknowledged specialists, the heart of the modus operandi from an intellectual point of view, to manage publishing rights, most of the time given to the journal, to typeset articles in an issue and to make them accessible on paper and electronically, to disseminate information about the availability and the content of the journal and to archive the whole collection of articles.

The statement made by the COMETS analyzes some of the problems encountered by researchers in their relations with publishing houses, evaluates their consequences and suggests some measures to be taken to deal with them. The central role taken by communication through internet introduces a new context in which the current economical models for publishing, that have been used for more than a century, have to be revised. It gives the academic community an opportunity to control the overall process. It also represents new challenges that the commercial sector has taken up more quickly than the academic one that is less efficient when it comes to mobilizing quickly important resources.

In the concluding part of this statement, one finds recommendations to deal with the issues raised, e.g. that CNRS gives its personnel better legal information on its situation when they publish an article in a journal, in particular in relation with the free use of it for non commercial purposes and for public archives, and/or when they negotiate access to journals. Within a few years, the control of the scientific publishing market has been taken, in several disciplines, by commercial companies or by learned societies using their journals to finance other types of activity. Public institutions, such as CNRS, should implement a strategy making it possible for entities, whose practices are more in line with the mission of their researchers, to develop a viable economic model for publishing.